Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

COVID-19 : Algorithme concernant le personnel du réseau de la santé en contact avec la clientèle (incluant les médecins)

Voyage à l'extérieur du Canada

Retour au Canada <u>avant le 12 mars 2020</u> :

- Les précautions suivantes s'imposent pour les 14 jours suivant leur retour :
  - Port d'un masque en contexte de soins
  - Hygiène des mains et hygiène respiratoire rigoureuses
  - Autosurveillance quotidienne des symptômes (prise de température 2 fois par jour et vigilance vis-à-vis de l'apparition de tout symptôme respiratoire)
  - Encadrement de l'autosurveillance par l'établissement

Retour au Canada <u>le 12 mars 2020 ou après</u> :

- Isolement à domicile <u>obligatoire</u> pour les 14 jours suivant le retour au Canada
- Si le retrait de l'individu mène à un bris de service, l'établissement (en consultation avec l'équipe PCI) peut permettre le retour au travail avec la mise en place des précautions suivantes durant les 14 jours suivant le retour :
  - Port d'un masque en contexte de soins
  - Hygiène des mains et hygiène respiratoire rigoureuses
  - Autosurveillance quotidienne des symptômes (prise de température 2 fois par jour et vigilance vis-à-vis de l'apparition de tout symptôme respiratoire)
  - Encadrement de l'autosurveillance par l'établissement

Présence de symptômes compatibles avec le COVID-19
(ex. fièvre, toux, dyspnée, mal de gorge) durant les 14 jours suivant le retour au Canada ?

OUI

- Aviser le bureau de santé
- Quitter le milieu de soins
- Obtenir un test pour le COVID
- Isolement à domicile en attente du résultat

Résultat du test pour le SARS-Cov-2

POSITIF

Isolement à la maison jusqu'à la levée de l'isolement

NÉGATIF

Isolement à la maison jusqu'à la levée de l'isolement ET la fin des symptômes ; deuxième prélèvement à considérer si aggravation des symptômes

NON

Poursuivre l'isolement à la maison pendant 14 jours suivant le retour au Canada

ou

Poursuivre le travail avec les précautions pendant 14 jours suivant le retour au Canada

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

COVID-19 : Algorithme concernant le personnel du réseau de la santé en contact avec la clientèle (incluant les médecins)

Aucun voyage à l'extérieur du Canada depuis le 1er mars 2020

Présence de symptômes compatibles avec le COVID-19
(ex. fièvre, toux, dyspnée, mal de gorge)?

OUI

A prodigué des soins à un cas confirmé de COVID-19, même si non-considéré comme un contact à risque élévé ou modéré (ex. portait tous les ÉPI recommandés) ?

OUI

- Aviser le bureau de santé
- Quitter le milieu de soins
- Obtenir un test pour le COVID
- Isolement à domicile en attente du résultat

Résultat du test pour le SARS-Cov-2

POSITIF

Isolement à la maison jusqu'à la levée de l'isolement

NÉGATIF

Isolement à la maison jusqu'à la fin des symptômes ; deuxième prélèvement à considérer si aggravation des symptômes

NON

Isolement à la maison jusqu'à la fin des symptômes

ou

Si le retrait de l'individu mène à un bris de service, retour au travail avec la mise en place des précautions suivantes jusqu'à la fin des symptômes :

- Port d'un masque en contexte de soins
- Hygiène des mains et hygiène respiratoire rigoureuses

NON

Aucune restriction